

Communiqué de presse

Les périodes électorales constituent des moments de tensions importantes entre candidats et journalistes au vu de leurs enjeux respectifs, le résultat du scrutin pour les uns, la bonne couverture de l'événement pour les autres. Les élections municipales à Nice des 15 et 22 mars prochain, dont la campagne a déjà commencé, ne font pas exception à la règle.

Pour les journalistes, le risque principal, notamment pour les titres de presse en position de monopole ou les agences de presse soumises à une certaine neutralité, est de ne pas respecter l'équité entre les candidats. Si la presse audiovisuelle est soumise à un contrôle de l'égalité des temps de parole sur une période de six semaines avant le scrutin, ce n'est pas le cas pour la presse écrite. Les candidats, parfois à juste titre, sont souvent amenés à reprocher aux médias le traitement défavorable qui leur serait fait.

Pour les candidats, la tentation peut parfois exister de présenter de manière biaisée, parfois en toute bonne foi, certaines informations importantes pour le choix de l'électeur. On peut penser à des statistiques en termes de sécurité ou encore des bilans financiers de la gestion municipale, au risque de piéger des journalistes qui sont souvent soumis à l'urgence du temps médiatique.

Pour contribuer à un choix éclairé des électeurs, dans un souci démocratique que tous, journalistes et candidats, partagent, le Club de la Presse Méditerranée 06 a donc décidé de proposer aux journalistes et aux candidats de signer une charte de bonne conduite. Ce document, que vous trouverez ci-joint, édicte un certain nombre de règles de respect mutuel propices à favoriser la campagne la plus transparente possible.

Le Club de la Presse Méditerranée 06, association créée en 1997, regroupe aujourd'hui une soixantaine de journalistes et une trentaine de communicants de la région. Parmi ses objectifs figurent notamment, outre la défense des intérêts éthiques de la profession, la volonté de favoriser les échanges entre les médias et les acteurs de la vie publique et, globalement, de permettre à tous, via en particulier l'édition d'un annuaire professionnel, de communiquer plus facilement avec les journalistes.

Charte de respect mutuel entre journalistes et candidats Élections municipales 2026 à Nice

Préambule

Dans le cadre des élections municipales de 2026, journalistes et candidats jouent un rôle essentiel au bon fonctionnement démocratique. Cette charte vise à établir un cadre de respect, de transparence et de responsabilité afin de garantir une information fiable, un débat apaisé et des relations professionnelles basées sur la confiance.

Elle ne se substitue pas aux lois en vigueur, mais fixe des engagements volontaires pour améliorer la qualité du débat public.

1. Engagements des journalistes

1.1. Exactitude et vérification

- Vérifier les informations avant publication.
- Citer clairement les sources lorsque cela est possible et garantir leur protection et les protéger dans le cadre du secret professionnel.
- Rectifier rapidement toute erreur avérée.

1.2. Équité et impartialité

- Accorder un traitement équitable des candidats.
- Éviter tout favoritisme ou discrimination.
- Refuser toute confusion entre journalisme et communication.

1.3. Éthique professionnelle

- Respecter la dignité des personnes interviewées.
- Proscrire tout moyen déloyal pour obtenir une information.

1.4. Transparence

- Se présenter clairement en tant que journaliste.
- Mentionner l'objectif de l'entretien ou du reportage.
- Indiquer les contraintes inhérentes à nos formats.

2. Engagements des candidats et équipes de campagne

2.1. Accessibilité et disponibilité

- Faciliter la prise de contact et se garder de tout ostracisme à l'égard d'un journaliste ou titre de presse.
- Répondre de manière raisonnable aux sollicitations.

2.2. Sincérité de l'information

- Communiquer des informations exactes.
- Ne pas diffuser sciemment de fausses informations concernant des adversaires ou des médias.

2.3. Respect des journalistes

- Garantir un accueil courtois aux journalistes lors des événements du candidat.
- Ne pas entraver le travail journalistique (captation, interviews, accès autorisés).
- S'abstenir de tout propos diffamatoire, insultant ou dénigrant envers les professionnels de l'information.

3. Engagements réciproques

3.1. Bienveillance et courtoisie

- Entretenir un dialogue respectueux malgré les désaccords.
- Favoriser un climat serein permettant un débat démocratique de qualité.

3.2. Protection de l'intégrité personnelle

- Bannir toute violence verbale, intimidation ou pression.

3.3. Gestion des désaccords

- En cas de divergence ou de problème, privilégier la discussion directe avant toute communication publique.
- Permettre la publication d'un droit de réponse conforme à la loi lorsque nécessaire.

4. Suivi et application de la charte

- Cette charte repose sur l'adhésion volontaire des candidats et des rédactions.
- Chaque partie peut rappeler le cadre de la charte en cas de dérive constatée.

Conclusion

En signant cette charte, journalistes et candidats s'engagent à œuvrer ensemble pour une campagne pour les élections municipales de 2026 exemplaire, respectueuse, transparente et fidèle aux valeurs démocratiques.